

DÉCISION MUNICIPALE

2024- 056

Service : Finances – commande publique

Références : LD

Objet : MARCHÉ DE BLANCHISSERIE DU LINGE DES SERVICES RESTAURATION ET EDUCATION

Le Maire de la Ville de Couëron,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L.2122-2 ;

Vu les articles R.2123-1 et R. 2123-4 à 2123-5 du Code de la commande publique relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée ouverte ;

Vu la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

Vu la décision municipale n°2023-43 en date du 18 avril 2023 attribuant le marché de blanchisserie du linge des services restauration et éducation ;

Considérant la nécessité de procéder à des services supplémentaires non prévus au marché initial : de créer une nouvelle entité de livraison pour le secteur « cérémonie – cuisine centrale » en actualisant le bordereau de prix unitaire ;

décide

Article 1 : De signer l'avenant n°1 au marché de blanchisserie du linge des services restauration et éducation avec l'entreprise ASI PROD pour un montant maximum en plus-value de 5 000€ HT par an, portant le montant du marché à 40 000€ HT annuel.

Article 2 : D'imputer le paiement de ces prestations sur le budget principal de la Ville.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site de la ville conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Couëron, le 15/05/2024

Carole Grelaud
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télécours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 21/05/24 au 21/07/24 Transmise en Préfecture le : 17/05/2024